



Formation Assistant(e) de Vie aux Familles (à distance)

LE MÉTIER

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) intervient à domicile, auprès des personnes dépendantes ou des familles, et apporte une aide dans la vie courante.

L'ADVF peut exercer ses fonctions dans des associations d'aide à domicile, en emploi direct, dans des entreprises de service à la personne et/ou dans des collectivités publiques.

L'ADVF assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents.

L'ADVF met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité, tient compte des personnes.

L'ADVF exerce une activité soit ponctuellement, soit de façon régulière, à temps plein mais le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont variables et décalés. Les déplacements sont nombreux, la possession d'un moyen de locomotion est parfois nécessaire.

PROFILS & PRÉREQUIS

La formation est accessible à tout public, toute personne maîtrisant les savoirs de base (lire, écrire, compter) avec un projet validé par une expérience professionnelle de 15 jours dans l'aide à la personne à domicile ainsi qu'une connaissance du secteur d'activité et des contraintes.

Sens des responsabilités et du relationnel, attitude comportementale adaptée au secteur : assiduité, ponctualité, discrétion.

VALIDATION & CERTIFICATION

- **Titre professionnel: Assistant de vie aux familles - Niveau V.**

FORMATION FINANCÉE PAR



95% de réussite à la certification

72% d'insertion professionnelle

93% de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable:

- **Réaliser les tâches domestiques** (entretien du linge, du logement, repas)
- **Assister les personnes** dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, déplacements)
- **Prendre en charge les jeunes enfants**
- Mettre en œuvre une communication et un comportement adapté à chaque enfant, famille, personne accompagnée
- Justifier de ses acquis devant le Jury de validation du Titre Professionnel ADVF
- Obtenir le «APS-ASD Certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile » (ex CPS)
- S'insérer durablement dans le secteur des SAP

ORGANISATION

- **Lieu de formation** : Toulouse, Montpellier, Carcassonne
- **Effectif** : De 10 à 15 personnes
- **La Formation Assistant(e) de Vie aux Familles a une durée modulable de 431 heures à 679 heures en centre et de 240 heures à 300 heures en entreprise.**
- **Cette durée est adaptable en fonction des besoins et des compétences de la personne.**
- **La Formation Assistant(e) de Vie aux Familles peut être réalisée en continu ou en alternance.**
- **La Formation Assistant(e) de Vie aux Familles est accessible à distance.**
- **Délai d'accès à la formation** : 1 à 6 mois

ÉVALUATION

- Une évaluation préformatrice est réalisée en amont du parcours.
- Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation de la formation.
- Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un dossier professionnel à présenter au jury final.
- La validation des blocs de compétences passe par des QCM, études de cas et mises en situation pratiques.
- L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours





CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 3 modules de compétences liés au titre dont l'accès peut être individualisé en fonction des besoins de chacun.

1. Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- Entretien le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Prévenir les risques et faire face aux situations d'urgence.
- Contribuer à l'autonomie de la personne.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.
- **RIE : recherche intensive d'emploi**
- **APS-ASD Certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile » (ex CPS)**
- **Module complémentaire : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile**

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Cette formation est accessible à distance grâce à une plateforme de formation à distance.

Un formateur est présent tout au long du parcours et des regroupements réguliers dans nos locaux permettent d'appréhender les gestes techniques nécessaires à l'exercice du métier.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif:

- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Un formateur référent est attribué pour chaque stagiaire afin d'assurer un suivi individualisé.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le **coordonat.eur.rice pédagogique**, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.

Le **format.eur.rice référent** du dispositif est le garant technique de la formation.

Les **format.eurs.rices internes** sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Les **format.eurs.rices externes**, psychologues, ergothérapeutes interviennent sur des modules spécifiques.

Le référent.e handicap: Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs. L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Informations et inscriptions :

Ramonville : Tél. 05 62 19 20 80

Montpellier : Tél. 04 81 09 89 4

